Le 13-02-2026

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

par Joël Perichaud, Secrétaire national du PARDEM aux relations nternationales

Le 22 janvier 2026, en marge du sommet de Davos, Donald Trump annonçait, en présence de 19 chefs d'État et de gouvernements triés sur le volet, la création de son « conseil de la paix », une

nouvelle organisation internationale prétendant assurer et garantir la paix mondiale. Les États-Unis y disposeraient des pleins pouvoirs. La présidence serait « confiée » à Trump et le ticket d'entrée est fixé à un milliard de dollars ! En réalité l'ovni « conseil de la paix » porte profondément atteinte à la recherche de la paix et à toute nation qui voudrait lui conférer une légitimité. Il s'agit d'un cheval de Troie, une « start up » destinée à démanteler les Nations Unies. Toute nation qui a été invitée à y adhérer devrait refuser catégoriquement. Et regarder la réalité en face : cet organisme fait resurgir des images fantomatiques des années trente, lorsque la disparition programmée des règles internationales a précédé un embrasement planétaire.

En créant officiellement le Board of Peace (conseil de la paix), Trump conduit la diplomatie internationale vers un dangereux point de bascule à de lourdes conséquences désastreuses.
Mis sur les rails, en novembre 2025, par le Conseil de sécurité de l'ONU qui avait été formellement approuvé (1), via la résolution 2803, ce conseil de la paix en tant qu'administration temporaire pour la reconstruction de Gaza, le mal nommé conseil de la paix va bien plus loin. L'annonce officielle à Davos, le 22 janvier, par Donald Trump de son conseil de la paix a une signification politique et idéologique majeure.
Officiellement et formellement, ce conseil de la paix ne serait que la mise en œuvre du plan de paix pour Gaza de septembre 2025 qui prévoyait dans son article 9 la mise en place « *d'un comité palestinien technocratique et apolitique en charge de la gestion de Gaza* » d'une part, et la mise sous supervision de celui-ci par « *un nouvel organe international de transition, le comité de la paix* », d'autre part.
La résolution 2803 du conseil de sécurité du 17 novembre 2025 adopte et définit ce plan états-unien comme : « *une administration transitoire dotée de la personnalité juridique internationale et chargée de guider la reconstruction de Gaza et donc coordonner le financement dans le respect des principes juridiques internationaux* ».
Le Conseil de sécurité de l'ONU limite ainsi le champ de compétence du conseil de la paix dans l'espace, dans ses objectifs et dans le temps. C'est un conseil limité à Gaza, à sa reconstruction et pour une durée transitoire à l'issue de laquelle l'autorité palestinienne devrait retrouver l'ensemble de ses compétences.
Or, loin du contenu de la résolution 2803, Donald Trump a commis un véritable coup d'état légal dont il convient de prendre toute la mesure : le conseil de la paix présenté à Davos ne fait aucune mention de la Palestine ni de Gaza et n'est limité ni en durée ni en lieu d'intervention.
La charte de ce conseil étend sa compétence à l'ensemble de la planète et à tous les conflits dans le monde pour une durée illimitée : « *Le conseil de la paix est une organisation internationale qui cherche à assurer une paix durable dans les zones touchées ou menacées par les conflits. Le conseil de la paix assumera les fonctions de consolidation de la paix conformément au droit international et approuvé conformément à la présente charte, y compris l'élaboration et la diffusion de pratiques optimales susceptibles d'être appliquées par toutes les nations et communautés qui cherchent la paix* ».
En fait, ce conseil de la paix et sa charte sont la négation et le remplacement des Nations Unies et de sa Charte fondatrice.
Pour preuves, les documents publiés par le journal *The Times of Israel* (2) montrent que le conseil a toutes les allures d'une pseudo ONU et « pourrait » la remplacer selon les déclarations de Trump sur CNN. Cette entourloupe constitue une attaque directe contre cette organisation.
Certes, l'ONU n'est pas parfaite. La composition du Conseil de sécurité ne reflète pas le monde d'aujourd'hui (3) et ses membres permanents disposent d'un droit de veto dont ils abusent depuis des décennies. Cependant, il y a une grande différence entre un système défectueux qui doit être réformé et un système parallèle qui remplace l'idée d'un droit international par la loi du plus fort.

Organisation mafieuse et pleins pouvoirs pour les USA

La lecture de la charte du conseil de la paix de Trump est édifiante.
La composition du conseil de la paix étasunien reflète la tentative d'instaurer définitivement un nouvel ordre mondial dans lequel la diplomatie traditionnelle cède la place aux deals. Que l'on en juge : au sommet, Donald Trump en tant que Président à vie, flanqué d'un cercle restreint de proches qui constituent le noyau dur d'un conseil exécutif composé, selon la Maison Blanche, « *de dirigeants ayant de l'expérience en matière de diplomatie, de développement, d'infrastructures et de stratégie économique* ». Les membres, nommés, sont : le Secrétaire d'État et chien fidèle de Trump, Marco Rubio chantre d'une politique d'ingérence militaire dans tous les États d'Amérique latine refusant de s'aligner sur Washington ; le Président de la Banque mondiale, Ajay Banga ; Marc Rowan, PDG d'Apollo Global Management (société de capital-risque) ; Steve Witkoff, envoyé spécial au Moyen-Orient de Trump et inventeur de la transformation de la bande de Gaza en « Côte d'Azur du Moyen-Orient » impliquant l'expulsion de la population palestinienne ; Jared Kushner, gendre et conseiller de Trump, grand investisseur dans des entreprises israéliennes opérant dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée (et illégales au vu du droit international) ; Robert Gabriel, conseiller adjoint à la sécurité nationale ; Tony Blair, ancien Premier ministre britannique, surnommé le « caniche de George Bush » et de tous les présidents américains, artisan des massacres de masse en Irak, « néo-Thatcherien » et superviseur du comité technocratique chargé d'administrer la bande de Gaza dans le plan Trump…
Inutile de dire que ce comité de la paix fantoche sera dirigé par le Président américain actuel et ses successeurs et que le fondement de la coopération internationale est échangé contre un système de loyauté personnelle envers les futurs Présidents US. Conformément à la charte du conseil de la paix, Trump dispose d'un droit de veto personnel et de la compétence exclusive de nommer ou de révoquer des États membres. Malgré l'évidence de la nature ce système mafieux, les pays suivants ont adhéré au club Trump par conviction idéologique, par peur de représailles ou dans l'espoir d'en tirer profit : Argentine, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bulgarie, Émirats arabes unis, États-Unis, Hongrie, Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo, Maroc, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Qatar, Salvador et Turquie. D'autres ont exprimé leur intention d'accepter l'invitation à rejoindre le Conseil : Albanie, Biélorussie, Cambodge, Égypte, Israël, Koweït, et Vietnam… Seuls les États suivants ont décliné l'invitation de Trump à participer : Allemagne, Croatie, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède… Il est à noter que le Canada avait reçu une invitation qui a ensuite été annulée et que Netanyahou, l'architecte du génocide à Gaza, est devenu membre du conseil.
Les États suivants ont été invités mais n'ont pas encore répondu : Australie, Autriche, Brésil, Chine, Chypre, Corée du Sud, Finlande, Grèce, Inde, Japon, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Singapour, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Ukraine, et Vatican.
Aujourd'hui, ce défi direct à l'universalité de l'ONU ne rencontre donc pas spontanément un grand succès. L'argent y règne en maître : Le pays (ou le mégalomane qui le dirige) qui veut un siège permanent doit payer une contribution d'un milliard de dollars pour l'obtenir… Celui qui ne paie pas obtient un siège temporaire de trois ans, entièrement dépendant de la faveur du Président américain. Le club est composé de milliardaires, de services de renseignements et de technocrates qui décident, avec l'aval des USA mais sans les peuples et en dehors du droit international, de l'avenir des zones de conflit. Bref, une ONU mafieuse dont le seul but est de légitimer juridiquement les décisions arbitraires étatsuniennes aux quatre coins de la planète. Car, évidemment, aucune norme collective comme le droit à l'autodétermination ou le respect de l'intégrité et de la souveraineté nationale n'est prévu. Bref, la paix est transformée en une marchandise.

La stratégie sous-jacente du mal nommé conseil de la paix est en réalité d'éliminer toute entrave à l'interventionnisme militaire étatsunien et en particulier l'obstacle du droit international symbolisé par l'ONU. Car malgré les violations multiples du droit international et en dépit de multiples contournements dont il fait l'objet, la simple existence formelle de ce droit est perçu comme étant un

obstacle majeur à l'hégémonisme étatsunien. Les USA sont décidés à rattraper par la force, sous toutes ses formes, une hégémonie perdue sur les plans diplomatiques, économiques, technologiques et scientifiques. Il est clair que ce qui gêne l'impérialisme US dans le droit international pourtant bien limité est qu'il mentionne des normes collectives et des principes de justice contradictoires avec les politiques impérialistes. Et ce sont précisément ces normes et principes que les États-Unis veulent définitivement abolir. C'est, en effet, le contexte de la victoire contre le nazisme et en particulier la contribution fondamentale de l'Union soviétique qui explique que la Charte des Nations-Unies mentionne des règles fondamentales comme le droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes, le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, la condamnation des ingérences dans les affaires intérieures d'un état, la lutte contre le racisme etc.

Signal d'alarme

Ce pseudo conseil de la Paix rappelle les années trente du siècle dernier. À l'époque, la Société des Nations (SDN), qui précédait l'ONU, a été paralysée pas à pas. La volonté d'expansion et à la politique de puissance des régimes fascistes et autoritaires buttaient alors sur les règles internationales. Il fallait donc les éliminer.
Lorsque le Japon occupa la Mandchourie en 1931, que l'Italie envahit l'Éthiopie en 1935 et que l'Allemagne nazie commença à démanteler le système des traités d'après-guerre en se réarmant, ils quittèrent la Société des Nations. Cet organisme devint alors un tigre de papier sans capacité d'intervention.
Aujourd'hui, ce sont les États-Unis qui remplacent les règles universelles par des structures parallèles et des accords opportunistes, avec toutes les conséquences que cela implique. Quand les grandes puissances ont abandonné la Société des Nations au profit de leurs propres « deals », le monde est entré dans la Seconde Guerre mondiale.
Et c'est bien l'objectif du conseil de la paix lancé par Trump : rendre inopérante et impuissante l'ONU, seul espace où les pays dialoguent encore sur la base du droit.
Comme dans les années trente, la montée des extrêmes-droites se traduit partout par le démantèlement des institutions démocratiques et par un bellicisme effréné. La création du conseil de la paix totalement soumis à Trump et aux États-Unis est une attaque frontale contre la diplomatie, les mécanismes internationaux de paix construits après 1945, la représentation nécessaire et égalitaire des 193 nations du monde.
Si nous permettons que l'ONU soit remplacée par un club privé entièrement au service des États-Unis, nous répéterons les erreurs des années trente et nous nous dirigerons vers un nouvel embrasement mondial.

Toutes les nations du monde devraient rejeter le dangereux conseil de la paix

Nul n'ignore le mépris affiché de Trump pour le droit international et les Nations Unies. Il l'a lui-même déclaré lors de son discours de septembre 2025 à l'Assemblée générale et s'est récemment retiré de 31 entités onusiennes. Fidèle à la longue tradition de la politique étrangère américaine, il a systématiquement violé le droit international, notamment en bombardant sept pays en 2025, sans autorisation du Conseil de sécurité et sans que cela relève de la légitime défense au sens de la Charte des Nations Unies (Iran, Irak, Nigeria, Somalie, Syrie, Yémen et Venezuela). Il revendique désormais le Groenland, affichant domination et prédation envers ceux qui se croient les alliés européens des États-Unis.
Le pseudo conseil de la paix est absurde, notamment parce qu'il prétend résoudre un problème qui bénéficie déjà d'une solution vieille de 80 ans. L'ONU existe précisément pour empêcher la personnalisation de la guerre et de la paix. Elle a été créée après les ravages des deux guerres mondiales afin de fonder la paix mondiale sur des règles collectives et le droit international.

L’autorité de l’ONU découle de la Charte des Nations Unies, ratifiée par 193 États membres (dont les États-Unis, par le Sénat américain en juillet 1945) et ancrée dans le droit international. Si les États-Unis refusent de respecter la Charte, l’Assemblée générale de l’ONU devrait suspendre leur accréditation, comme elle l’a fait pour l’Afrique du Sud de l’apartheid.
Le conseil de la paix de Trump est un rejet flagrant des Nations Unies et cette seule proposition devrait mettre fin à toute discussion pour tout dirigeant national sérieux. Participer à un tel conseil après l’aveu de remplacer l’ONU revient à choisir délibérément de soumettre son pays à l’autorité des USA. C’est accepter d’avance que la paix ne soit plus régie par la Charte des Nations Unies, mais par les États-Unis.
L’histoire montre que la loyauté envers les États-Unis ne suffit jamais à apaiser sa soif de domination. Il suffit de voir le long défilé d’anciens alliés, conseillers et collaborateurs des USA humiliés, écartés et attaqués dès qu’ils ont cessé d’être utiles.
Pour toute nation, participer au conseil de la paix serait une erreur stratégique et nuirait durablement à la réputation de son personnel politique. Car, bien après que Trump ait quitté la présidence du conseil de la paix, toute association passée avec cette organisation mafieuse restera une erreur politique et une attaque contre les autres peuples. Elle témoignera qu’un système politique national a préféré faire allégeance aux USA, forme moderne d’esclavage géopolitique, à la souveraineté nationale de son pays.

En définitive, refuser d’adhérer au conseil de la paix est un acte de respect national. L’ordre international fondé sur les Nations Unies, aussi imparfait soit-il, doit être restauré par le droit et la coopération et non, remplacé par un club de milliardaires. Toute nation attachée au droit international et au respect des Nations Unies devrait refuser catégoriquement d’être associée à cette parodie du droit international.

Notes
1- https://www.ungeneva.org/en/news-media/news/2025/11/112999/un-security-council-authorizes-temporary-international-force-gaza
2 - https://www.timesofisrael.com/full-text-charter-of-trumps-board-of-peace/
3 - La composition du Conseil de sécurité reflète le monde de 1945 : l’Afrique et l’Amérique latine sont sous-représentées, des pays comme l’Inde, le Brésil ou le Nigeria n’ont pas de voix permanente… Et, faute de pouvoir exécutif propre, le Conseil dépend des États membres pour faire appliquer les décisions, ce qui peut souvent le faire paraître impuissant.

https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/2026/01/statement-on-president-trumps-comprehensive-plan-to-end-the-gaza-conflict/

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire